

**COONE** Arthur, Tisserand

Fils de **COONE** Edouard Fidèle (°1850), Tisserand, filiation certaine, et de **VANOENACKE** Elise Joseph (°1850), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Edouard et Elise.

A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de 32 ans.

Né le (ce) 25/06/1882 à Neuville-en-Ferrain (59), Rue du cimetière<sup>1</sup>.

Décédé le 22/09/1916 à Étinehem (80)<sup>2</sup> à l'âge de 34 ans.

<sup>1</sup> Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

<sup>2</sup> Note : Mort des suites de ses blessures

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom COONE

Prénoms Arthur

Grade Brigadier

Corps 29<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie

N<sup>o</sup> { 013617 au Corps. — Cl. 1902

Matricule. { 4282 au Recrutement Lille

Mort pour la France le 22 septembre 1916

à Étinehem (Somme)

Genre de mort blessures de guerre

Né le 25 juin 1882

à Neuville-en-Ferrain Département Nord

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_

par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le 26 Mars 1919

à Neuville en Ferrain (Nord)

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1921. [26434.]

N° 92  
Naissance  
Arthur

Coone.

Enfant légitime.

Décédé le  
22 Septembre 1916  
"MORT pour la FRANCE"  
à ETIENHEM  
(Grays du Saindre)  
(Transmission)  
sous  
Note N° 48 Ann. 1919

L'an mil huit-cent quatre-vingt-deux, le vingt-six  
juin à sept heures du matin, par devant nous, D<sup>r</sup>  
Vandebeulque, Maire et officier de l'état-civil de la  
Commune de Neuville-en-Ferrain, canton de Courcay  
Nord, arrondissement de Lille, Département du Nord, a  
comparu : Edouard Fidele Coone, âgé de trente-deux ans  
sept mois, tisserand, né et domicilié en cette Commune  
rue du Cimetière, né hier à trois heures du matin, de  
Déclarant et de Elise Joseph Vanhoenacké, âgée de trente  
un ans neuf mois, ménagère, son épouse, née et domiciliée  
en cette Commune et auquel enfant il a été donné le  
prénom de Arthur. Les dites déclarations et présentes  
faites en présence de Henri Coone, âgé de quarante  
sept ans, tisserand, de Jules Coone, âgé de trente-six ans, tifs  
deux domiciliés en cette Commune, qui ont ainsi que  
comparant signé avec nous le présent acte après  
lecture faite.

Coone & Coone Jules Coone Henri

D<sup>r</sup> Vandebeulque



Réalisé

N° 48  
Coone

Arthur

transcription

L'an mil neuf cent seize, le vingt deux septembre à dix heures, étant à Etinehem côté So, canton de Bray-sur-Somme, Somme, Acte de décès de Coone Arthur, Brigadier aux 3<sup>e</sup> d'Artillerie, 4<sup>e</sup> batterie, classe mil neuf cent deux, Lille, Mort pour la France à Etinehem, Somme, le vingt deux septembre à huit heures, des suites de ses blessures. Conformément à l'article 77 du Code Civil nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assurés de la réalité du décès. Dressé par nous Léon Daut, officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, adjoint au gestionnaire de l'ambulance 57, 70 ans de Lille, officier de l'état civil, sur la déclaration de Holton Angelet 33 ans, sergent, et de Mahieu Henri 30 ans 2<sup>e</sup> classe 4<sup>e</sup> section d'Infanterie militaires, témoins, qui ont signé avec nous, après lecture. Le 1<sup>er</sup> témoin, signé Holton. Le 2<sup>e</sup> témoin signé Mahieu. L'officier de l'état civil, signé: Daut. Pour expédition conforme. L'officier de l'état civil, signé: illisible. En par nous, Garrazin, Médecin chef de la dite ambulance sanitaire, sous legalisation de la signature de M. Léon Daut, sus qualifié, signé: illisible Mort pour la France. Le Ministre de la Guerre par délégation: Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible. Vu pour legalisation de la signature de M. Garrazin, Paris le 4 novembre 1916. Le Ministre de la Guerre, par délégation. Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible. L'acte de décès ci-dessus acte transcrit le vingt six mars mil neuf cent dix neuf à onze heures quinze minutes du matin par nous Alexandre Ghestem, conseiller municipal, faisant fonctions de Maire de Neuville en Ferrain.

A. Ghestem